



Mariage contracte à l'etranger

Par **christine**, le **15/03/2012** à **17:44**

Bonjour,

je suis mariée depuis decembre 2010 .

mon mari est slovaque ,le mariage a eu lieu en slovaquie et retranscrit par l'ambassade de france.

aujourd'hui après une plainte pour coups et blessures contre mon mari je souhaite divorcer.

mais je ne sais comment faire,il a un bien immobilier dans son pays.

pouvez vous m'aider

cordialement